

1. Localisation

Le Meu prend sa source à Saint-Vran dans les Côtes d'Armor et se jette dans la Vilaine au niveau des communes de Chavagne et Goven en Ile-et-Vilaine. C'est un affluent de la rive droite de la Vilaine.

2. Surface et longueur

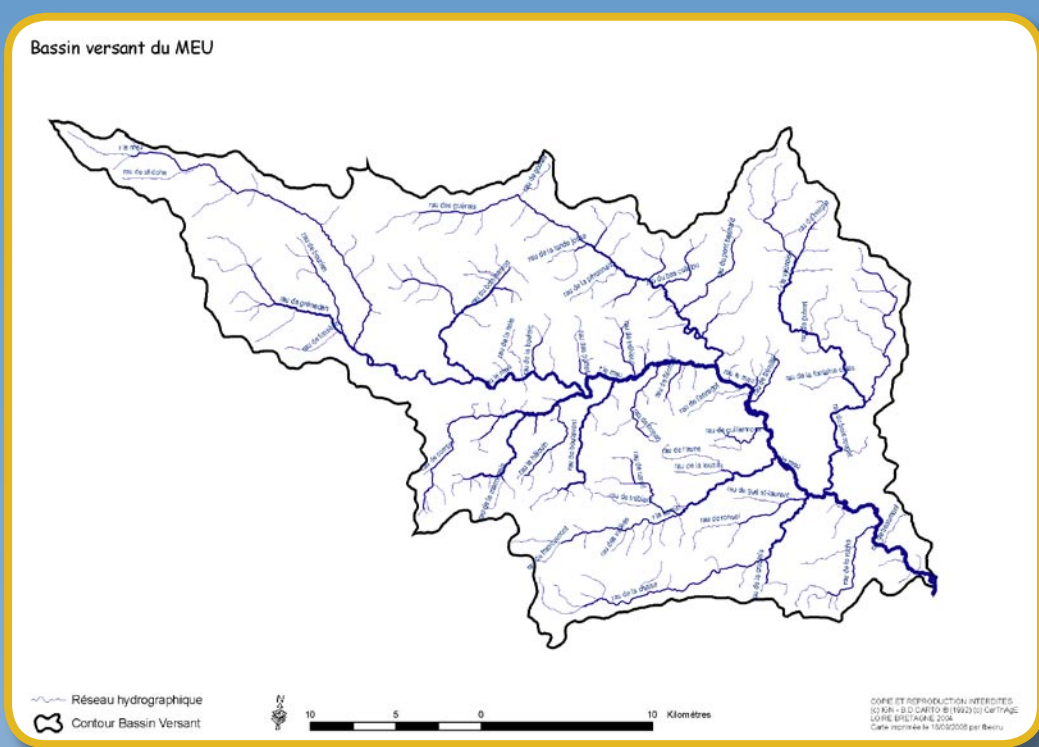
La longueur du Meu est estimée à 87 km. La superficie du bassin-versant est de 81 500 hectares.

Selon le PDPG (plan départemental pour la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles), le Meu est partagé en deux parties :

- **Le Meu Amont** : part de la source à la confluence avec le Comper à Saint Gonlay.
- **Le Meu Aval** : il va de la confluence du Meu avec le Comper à Saint Gonlay jusqu'à la Vilaine.

3. Géologie

Le substrat est de type schisteux sur l'ensemble du bassin-versant.



4. Profil en long du Meu :

	Altitude	Kilométrage
Source à St Vran	225 m	0 km
Etang de la Hardouinais (Merdrignac)	134 m	10 km
Trémorel	97 m	20 km
Muel	53 m	40 km
Iffendic	37 m	50 km
Montfort sur Meu	35 m	60 km
Mordelles	23 m	77 km

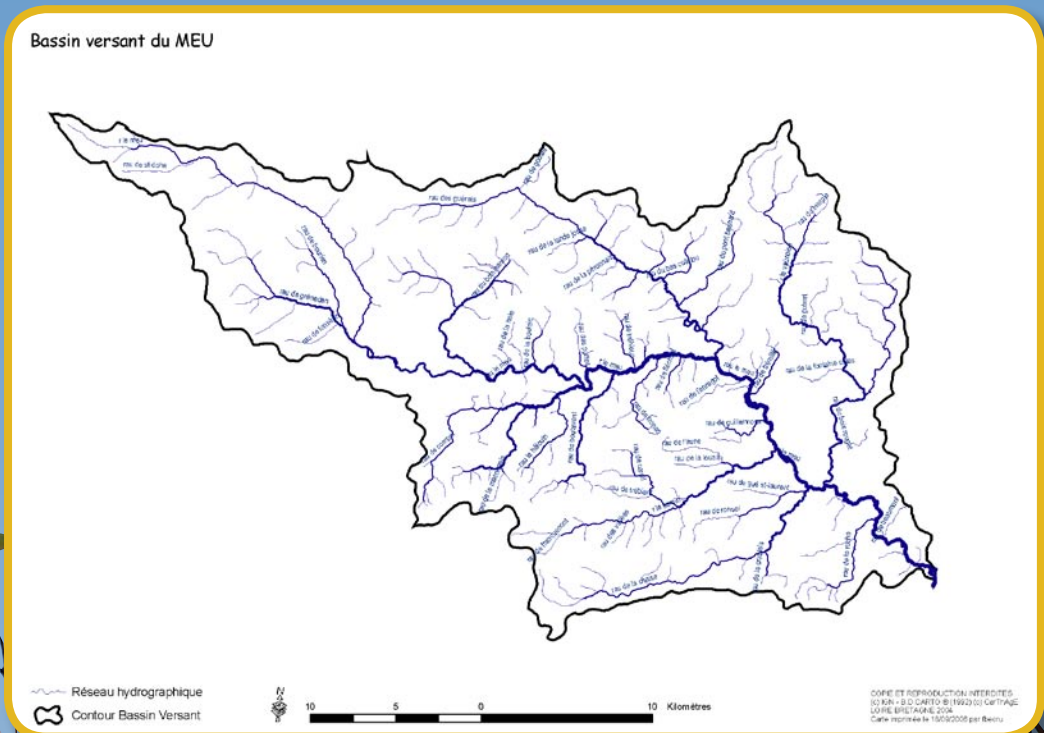
5. Les précipitations :

Les relevés des précipitations annuelles de 1961 à 1990 montrent une pluviométrie de 700 à 900 mm/an dans la partie amont plus élevée et inférieure à 700 mm/an dans la partie aval (Bassin de Rennes).

6. Les affluents :

Le Grénédan (14 km)
Le Bois Hamon et les Gravelles (18 km)
Le Garun (30 km, principal affluent)
Le Comper (13,7 km)
Le Boutavent
Le Serein (20 km)
La Chèze (23 km)
La Vaunoise (le Meu reçoit ses eaux en amont de Mordelles, 30 km)
Les Mares Noires (8,8 km)
Le Gué Saint Laurent (2 km)
Le Rohuel (9,4 km)
La Cotardièrre (3,8 km)
Le Gobert (3,8 km)

Carte des affluents principaux



7. Les départements traversés et les collectivités territoriales concernées

Le Meu traverse les départements des Côtes d'Armor (22) et d'Ille-et-Vilaine (35). Son bassin-versant s'étend sur ces deux départements et légèrement sur le Morbihan (56).

Les communautés de communes du Hardouinai-Méné, Méné, de Saint-Méen-le-Grand, de Montauban de Bretagne et la communauté d'agglomération de Rennes sont présentes dans le Bassin du Meu. On note aussi le Pays de Du Guesclin et celui de Caulnes, de Bécherel et de Brocéliande.

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagements Hydrauliques du Bassin du Meu et du Garun était composé en 2004 de 37 communes. Il a été créé le 13 septembre 1979. Son but est la reconquête de la qualité des cours d'eau et la lutte contre les inondations.

8. Population et densité de population

La population s'élève à 73 000 habitants environ, 57 communes sont dénombrées dont 7 dans les Côtes d'Armor. Les villes principales sont Montauban-de-Bretagne, Montfort-sur-Meu, Mordelles, St-Méen-le-Grand, Merdrignac, St Gilles et Chavagne.

9. Les étangs

Plusieurs retenues d'eau existent sur le Meu et peuvent être à l'origine de perturbations diverses (pollutions).

- Etang de Gaël
- Etang de Muel
- Etang du Loscouët
- Etang de la Hardouinai (Merdrignac)

Il existe d'autres étangs importants sur le bassin-versant :

Etang de Trémelin : avec un site boisé de 220 hectares, riche en carpes, base de loisirs, l'étang est de 63 ha avec 6 mètres de profondeur au barrage. Le fond est assez irrégulier et les rives en pente douce.

Etang de Careil : site naturel du Conseil Général à Iffendic

Etang de la Marette à Saint-Malon-sur-Mel
Etang du Crouais

- Retenue de la Chèze à Saint-Thurial (alimente en eau potable la ville de Rennes)

Quelques zones protégées sur le bassin-versant :

- Etang de la Hardouinai (Saint Launeuc)
- Etang de Loscouët (Loscouët sur Meu)
- Une partie des étangs du Massif forestier de Paimpont et de ses abords :
 - Tourbières de l'Etang de l'Abbaye
 - Tourbières de l'Etang du Pré
 - Etang de Careil

10. la population piscicole

L'ensemble du bassin est classé en seconde catégorie (cours d'eau lent ou peu rapide) et la population piscicole est caractérisée par des cyprinidés d'eau vive et des carnassiers (brochets). Les poissons migrateurs (salmonidés, anguilles) ont une circulation perturbée. En amont, les populations de truites sont faibles en raison de l'habitat dégradé. Des études mettent en évidence la présence de plusieurs espèces atypiques (perche soleil, perche commune, gardon, brème, tanche,...) sur une grande partie des cours d'eau pêchés. Elles proviennent sans nul doute des nombreux étangs disséminés sur les bassins-versants des cours d'eau.

La truite fario aurait dû être présente sur toutes les stations or on ne la retrouve que sur la moitié des relevés en proportions minimales. Le brochet, espèce repère et poisson à haute valeur halieutique est très faiblement représenté.

Une zone de frayère à brochets d'environ 3000 m a été aménagée en bord du Meu à Mordelles.

Deux autres zones sont en cours de réalisation sur les communes de Montfort-sur-Meu et d'Iffendic. En 2004, environ 2500 brochetons ont pu recoloniser le bief du Meu.

Une dizaine de passes à anguilles sur le Meu a été réalisée, au niveau des principaux ouvrages hydrauliques. La remontée des anguilles est alors favorisée dans le bassin-versant. La passe est maintenue humide et est équipée d'un tapis brosse.

11. les espèces envahissantes ou nuisibles

Les ragondins et les rats musqués dégradent l'environnement en entraînant une réduction des frayères naturelles par destruction des plantes et une modification de l'équilibre écologique. Ils agissent aussi sur l'agriculture (dégâts sur les cultures riveraines des cours d'eau) et les réseaux hydrauliques par minage des berges par les terriers, par percement de digues et ravinement au niveau des structures bétonnées.

Un programme a été développé pour enrayer leur extension sur les cours d'eau d'Ille-et-Vilaine par la fédération départementale de lutte contre les organismes nuisibles du département. Il est basé sur le piégeage sélectif des populations des ragondins et rats musqués à l'aide de cages pièges.

Sur le Bassin du Meu (partie Ille-et-Vilaine), 10 273 ragondins et 1380 rats musqués ont été capturés en sept années de lutte. Mordelles et Talensac sont les communes les plus touchées (1/3 des captures). Ces deux animaux sont classés comme animaux nuisibles par arrêté préfectoral.

12. L'agriculture

Le bassin compte environ 1300 sièges d'exploitation, la Surface Agricole Utile (SAU) est de 54 000 hectares. L'agriculture est surtout tournée vers la polyculture et l'élevage.

Il existe des zones de production d'agriculture intensive : Canton de Montfort-sur-Meu (forte densité bovine) et le canton de Montauban-de-Bretagne (forte densité porcine).

13. Les industries

En 1999, 16 entreprises agroalimentaires existent dont une entreprise agroalimentaire de plus de 20 000 EqH, 6 entreprises de transformation, 4 abattoirs et 4 laiteries.

14. Pollution et qualité de l'eau

La qualité de l'eau est globalement médiocre sur le Meu, notamment sur la partie aval. Les pesticides, nitrates, phosphates et matières organiques sont les pollutions rencontrées.

15. Extraction de granulats

En 1999 le lit majeur a été très fortement exploité. Il existe des sites d'anciennes gravières à Chavagne, Mordelles et Bréal-sous-Montfort. 5 à 9 millions de tonnes de sables alluvionnaires étaient disponibles en 1983.

16. Production d'eau potable et stations d'épuration

Elle est estimée à 1920 m³/j pour Montfort-sur-Meu et 75 000 m³ par jour pour Rennes. Un captage en eau souterraine existe à Monterfil-le-Verger : 180 m³/j.

En 1999, le Meu reçoit les rejets de 43 stations d'épuration communales et de nombreuses industries.

17. les activités, loisirs

En 1999, il existe 5 grands sites nautiques : 4 plans d'eau importants (Gaël, Iffendic avec l'étang de Trémelin, Chavagne, Saint-Gilles), une base de loisirs nautiques à Montfort-sur-Meu et des plans d'eau communaux pour la détente.



Étang de Loscouët

Le Meu à St Maugan



Le lavoir à Montfort



Principales sources :

- CSP 35
- syndicat du Meu
- Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine

Le Meu à Talensac

